



Strasbourg, 2 décembre 2011
[Inf08erev_2011]

T-PVS/Inf (2011) 8 revised

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

31^e réunion
Strasbourg, 29 novembre – 2 décembre 2011

**CHARTRE DE LA SAUVEGARDE ET DE L'UTILISATION DURABLE
DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DES ILES D'EUROPE**

*Document établi par
Mr Yves de Soye*

PREAMBULE

Recommandation n° 153 (2011) du Comité permanent, adoptée le 2 décembre 2011, sur la Charte de la sauvegarde de l'utilisation durable de la diversité biologique des îles d'Europe.

Le Comité permanent de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, agissant en vertu de l'article 14 de la Convention;

Notant l'adoption par le Conseil de l'Union européenne, en mars 2010, d'une Vision 2050 à long terme et d'un Objectif principal 2020 pour la biodiversité; et notant la Communication de la Commission européenne en mai 2011 d'une Stratégie pour la Biodiversité de l'UE à l'horizon 2020;

Notant également l'adoption par la Convention sur la diversité biologique (CDB), en mars 2006, d'un Programme de travail sur la diversité biologique des îles, et l'examen approfondi du Programme de travail présenté à la 11^e réunion de la Conférence des Parties à la CDB, en octobre 2012;

Rappelant que l'Article 3 de la Convention de Berne demande aux Parties de prendre en considération la conservation de la flore et de la faune sauvages dans leur politique d'aménagement et de développement, et de veiller à ce que soient mises en œuvre des politiques nationales de conservation de la flore et de la faune sauvages et des habitats naturels, en accordant une attention particulière aux espèces menacées d'extinction et vulnérables, surtout aux espèces endémiques, et aux habitats menacés;

Rappelant que dans l'Article 3, la Convention de Berne demande aux Parties de prendre en considération la conservation de la flore et de la faune sauvages dans leur politique d'aménagement et de développement, et de prendre des mesures afin ce que soient mises en œuvre des politiques nationales de conservation de la flore et de la faune sauvages et des habitats naturels, en accordant une attention particulière aux espèces menacées d'extinction et vulnérables, surtout aux espèces endémiques, et aux habitats menacés;

Reconnaissant, à cet égard, la contribution remarquable des îles à la diversité biologique mondiale, qui résulte dans une large mesure de leur isolement et du degré élevé d'endémisme de leurs communautés animales et végétales terrestres, d'eau douce et marines;

Reconnaissant que les cinq principaux moteurs immédiats de perte de la diversité biologique – la pollution, la modification et la perturbation des habitats, la surexploitation, le changement climatique et les espèces exotiques envahissantes – ont tous des conséquences graves et cumulées sur la diversité biologique des îles d'Europe;

Reconnaissant en outre l'extrême vulnérabilité de la diversité biologique des îles, et le fait que la plupart des extinctions d'espèces constatées à l'époque moderne se sont produites sur les îles;

Reconnaissant également la vulnérabilité élevée des cultures et des communautés humaines sur les îles, ainsi que de leur économie, qui repose souvent sur un petit nombre de secteurs qui sont principalement le tourisme, l'agriculture, la pêche et l'extraction minière, ainsi que sur des aides financières extérieures, même s'il convient de souligner l'ingéniosité particulière de leurs habitants;

Reconnaissant que la taille réduite et l'accès limité sont des caractéristiques essentielles de nombreuses îles, et que les activités en tout genre doivent généralement y être réalisées par un plus petit nombre de personnes que sur le continent;

Notant que l'Europe compte plus de 50 000 îles, dont environ 500 ont une superficie supérieure à 20 km², situées à des latitudes qui vont des régions polaires aux régions subtropicales, et que plusieurs pays d'Europe sont totalement insulaires.

Rappelant sa Décision de 2008 visant à créer un Groupe d'experts de la diversité biologique des îles d'Europe chargé de poursuivre les objectifs suivants: (i) améliorer le travail de sauvegarde en réseau dans les îles d'Europe; (ii) apporter une contribution positive au programme de travail sur les îles de la

Convention sur la diversité biologique en présentant les avis, le savoir-faire et les problèmes des îles d'Europe; (iii) apporter aux gouvernements de la Convention de Berne une assistance sur les problèmes de sauvegarde spécifiques des îles d'Europe; (iv) proposer des lignes directrices et des outils communs qui pourront être utilisés pour améliorer la sauvegarde des îles d'Europe; (v) analyser les menaces pour la diversité biologique qui risquent de poser de plus graves problèmes sur les îles que sur le continent; (vi) promouvoir les activités nationales de sauvegarde sur les îles;

Reconnaissant que la sauvegarde de l'utilisation durable de la diversité biologique sur les îles d'Europe et autour de celles-ci dépend, au-delà de la Convention de Berne, de tout un éventail de politiques territoriales et nationales et d'instruments, politiques et initiatives internationales, dont une liste non exhaustive est proposée en annexe 1);

Notant avec intérêt le document T-PVS/Inf (2011) 9 sur les priorités de la sauvegarde de la diversité biologique sur les îles d'Europe”;

Recommande que les Parties contractantes:

1. prennent note de la Charte de la sauvegarde et de l'utilisation durable de la diversité biologique des îles d'Europe, présentée en annexe, afin qu'elle serve de source d'inspiration à leurs politiques et à leurs pratiques, et encouragent leurs autorités locales et régionales à s'en inspirer également;
2. accordent une attention particulière à la diversité biologique des îles dans la mise en œuvre de leurs obligations internationales ainsi que dans la réalisation des objectifs de 2020 adoptés dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique;
3. prennent note, dans l'élaboration de leurs plans d'action en faveur de la diversité biologique des îles, des priorités énoncées dans le document susmentionné;
4. informent le Comité permanent des mesures prises en application de la présente recommandation.

Invite les Etats observateurs à mettre en œuvre cette recommandation selon les besoins.

Le Comité permanent décide en outre d'utiliser la Charte ci-après et les priorités suggérées dans le document ci-dessus pour disposer d'un cadre utile aux activités futures de la Convention de Berne dans ce domaine.

**CHARTRE DE LA SAUVEGARDE ET DE L'UTILISATION DURABLE
DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DES ILES D'EUROPE**

Les principes et recommandations ci-dessous pourraient s'appliquer à la plupart des îles du monde, voire toutes, mais la présente Charte concerne spécifiquement les îles maritimes des pays essentiellement européens signataires de la Convention de Berne qui se situent dans la mer Baltique, la mer du Nord, la mer Méditerranée et dans le nord et l'est de l'océan Atlantique. Elle couvre toutes les formes de diversité biologique des milieux marins, terrestres, côtiers et d'eau douce.

La Charte est assortie du plan d'action qui lui fait suite, et qui détaille les recommandations et moyens et mesures de mise en œuvre correspondants.

1. La diversité biologique des îles d'Europe constitue une part importante du patrimoine biologique de l'Europe et mérite une protection tant pour sa valeur intrinsèque que pour les services qu'elle rend, qui sont un des piliers du développement socio-économique local.

Les îles apportent une contribution significative à la biodiversité mondiale et accueillent un pourcentage élevé d'espèces menacées: 29% (10/34) des points chauds terrestres de la biodiversité¹ sont des îles, et sur les 10 points chauds coralliens identifiés, 70% sont insulaires²; 48% (104/218) des zones du monde peuplées par des oiseaux endémiques³ sont situées sur des îles; 25% des 238 écorégions⁴ prioritaires du WWF sont entièrement insulaires; environ 20% de toute la diversité des plantes vasculaires du monde ne vit que sur des îles;⁵ les îles ne représentent qu'environ 5% de la surface terrestre du globe, mais un tiers des mammifères, oiseaux et amphibiens du monde vivent exclusivement sur elles.⁶

Les îles d'Europe hébergent beaucoup d'espèces endémiques, accueillent de fortes populations reproductrices d'espèces importantes et peuvent servir de refuges à des espèces menacées d'extinction, voire éteintes sur le continent ou sur les îles principales. Elles constituent souvent aussi des sites d'hivernage vitaux, des escales ou des points de ralliement pour des oiseaux et des mammifères migrants, et probablement aussi pour des invertébrés.

Les régions méditerranéenne et macaronésienne et leur grand nombre d'îles constituent un "point chaud" remarquable de la diversité biologique - malgré les pertes significatives d'espèces endémiques que l'on déplore au cours de l'histoire récente, des le début de l'occupation par l'homme. Dans les îles Canaries, près de 70% de certains taxons (les scarabées, par exemple) sont endémiques.⁷ Dans les îles méditerranéennes de la Corse, de la Crète et de Chypre, les plantes endémiques représentent respectivement 12%, 10% et 9% de la flore.⁸ En outre, les îles de ces régions sont très vulnérables au changement climatique.

A l'inverse, les îles d'Europe du nord se caractérisent plutôt, en raison des glaciations récentes, par une diversité biologique relativement appauvrie et une absence quasi totale d'endémisme au niveau des

¹ www.biodiversityhotspots.org

² Roberts, C.M., C.J. McClean, J.E.N. Veron, J.P. Hawkins, G.R. Allen, D.E. McAllister, C.G. Mittermeier, F.W. Schueler, M. Spalding, F. Wells, C. Vynne & T.B. Werner (2002): *Marine biodiversity hotspots and conservation priorities for tropical reefs*. Science 295:1280–1284.

³ http://www.birdlife.org/action/science/endemic_bird_areas/index.html

⁴ http://en.wikipedia.org/wiki/Global_200

⁵ Conservation International (2006): CI Facts - Island Biodiversity Hotspots.

⁶ Fonseca, G.A.B. da, R.A. Mittermeier & C. G. Mittermeier (2006): Conservation of Island Biodiversity: Importance, Challenges, and Opportunities. Washington DC, Conservation International.

⁷ Machado, A. (1998): Biodiversidad. Un paseo por el concepto y las Islas Canarias. Ed. Cabildo Insular de Tenerife.

⁸ Orueta, G. (2009).

espèces. Beaucoup de ces îles constituent toutefois des zones d'importance mondiale pour l'alimentation d'oiseaux et de mammifères marins, et abritent en outre d'importantes ressources marines vivantes.⁹

Enfin, l'économie et la subsistance sur les îles d'Europe dépendent souvent, dans une large mesure, des multiples avantages offerts par la diversité biologique et les services des écosystèmes, dont le tourisme motivé par la nature, y compris la plongée récréative, ainsi que la récolte de produits de la mer ne sont que les exemples les plus évidents.

Malheureusement, beaucoup de gens continuent de penser que ces avantages et ces services vont de soi, et ne voient ou ne remarquent pas qu'ils ne cessent de se détériorer.¹⁰ Il convient que la valeur intrinsèque, économique et autre de la diversité biologique des services des écosystèmes soit davantage reconnue et prise en compte dans les décisions publiques et privées qui concernent les îles.

2. Des efforts renouvelés et ciblés sont nécessaires pour la sauvegarde et la gestion durable des espèces et des habitats naturels sur les îles d'Europe, et en particulier sur celles dont la diversité biologique endémique est la plus grande et la plus menacée, sans négliger toutefois le potentiel pour la sauvegarde des îlots inhabités.

Les efforts présents et passés n'ont pas suffi pour enrayer la perte d'espèces et d'habitats naturels sur la plupart des îles d'Europe. Bien au contraire, la pression augmente sur plusieurs fronts, et notamment en raison de la poursuite des changements d'occupation des sols, des perturbations, de la surexploitation, des espèces envahissantes et du changement climatique.

Il faut redoubler d'efforts pour traiter les problèmes les plus urgents de sauvegarde de la diversité biologique, et notamment sur les îles qui possèdent une partie importante des espèces européennes endémiques et menacées, en particulier dans les régions méditerranéenne et macaronésienne. Il faudrait également consentir des efforts supplémentaires dans la protection des îlots européens isolés et/ou inhabités, surtout dans le nord-est de l'Atlantique, où d'importantes populations d'espèces de faune et des espaces sauvages peuvent être protégés à relativement peu de frais.

3. La transformation, la modification et la perturbation du milieu naturel continuent de constituer une grave menace pour la diversité biologique sur de nombreuses îles d'Europe; il convient donc que les politiques intégrées d'aménagement du territoire tiennent dûment compte de la biodiversité.

Tout au long de l'histoire, la transformation du milieu naturel par l'homme a constitué la cause la plus répandue et la plus grave de réduction des populations d'espèces animales et végétales. Cette tendance se poursuit sur diverses îles d'Europe, et notamment sur celles dont la densité de population est la plus élevée et où la demande d'urbanisation et de développement des infrastructures, ainsi que la pression pour les activités récréatives et pour l'exploitation des ressources sont les plus fortes.

L'aménagement du territoire et les études d'impact sur l'environnement devraient pleinement prendre en compte la diversité biologique et les services des écosystèmes et prévenir, atténuer ou compenser les impacts inévitables. La prise en compte de la sauvegarde de la biodiversité dans l'aménagement du territoire devrait être intensifiée en s'appuyant sur les meilleures connaissances disponibles et en renforçant la coopération intersectorielle aux niveaux national et régional, notamment par les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

⁹ Agence européenne pour l'environnement (2002-2008): *Europe's biodiversity – biogeographical regions and seas*. www.eea.europa.eu/publications/report_2002_0524_154909

¹⁰ L'étude internationale sur l'économie de la diversité biologique et des services des écosystèmes (*The Economics of Biodiversity and Ecosystem Services*) (www.teebweb.org) a estimé que si l'on ne fait rien, c'est-à-dire en laissant la détérioration de la biodiversité et des services des écosystèmes se poursuivre, le coût annuel pour l'économie atteindra 7% du PIB mondial d'ici à 2050.

4. Les espèces exotiques envahissantes sont une des principales menaces pesant sur la diversité biologique des îles; il faut éviter leur introduction, les contrôler, voire les éradiquer là où c'est réalisable, notamment dans les sites prioritaires, et préserver les espèces fortement menacées d'extinction.

Après les pertes d'habitat, les espèces exotiques envahissantes (EEE) constituent vraisemblablement la principale menace directe pour la diversité biologique des îles d'Europe. Cela s'explique essentiellement par le grand nombre de taxons animaux et végétaux endémiques et dont l'aire de répartition est exiguë, mais aussi par la rareté ou l'absence de facteurs naturels, tels que les prédateurs ou les agents pathogènes, susceptibles d'entraver la dissémination des arrivants nuisibles.

De plus, les EEE nuisent gravement aux activités économiques et à la santé humaine: rien que pour l'UE, le coût des problèmes liés aux EEE sont estimés à au moins 12,7 milliards EUR par an.¹¹ En outre, le changement climatique et le développement du commerce international sont de nature à aggraver les problèmes d'EEE.

Il est donc essentiel de mener une lutte préventive contre les EEE là où elle s'impose, afin de préserver la diversité biologique des îles d'Europe. Il existe d'importantes opportunités parce que tant la prévention que l'éradication sont envisageables sur les îles, alors qu'elles sont pratiquement impossibles sur le continent.

5. Les ressources en eau des îles d'Europe doivent, surtout dans la perspective des retombées de plus en plus fortes du changement climatique, être gérées de manière à limiter au minimum les impacts négatifs sur la diversité biologique des écosystèmes d'eau douce.

Les écosystèmes d'eau douce figurent parmi les milieux les plus menacés en Europe et dans le monde¹² en raison d'une série d'impacts déterminants tels que la surexploitation, la pollution de l'eau, l'altération des flux, y compris par le prélèvement d'eau, la destruction ou la détérioration des habitats et l'invasion par des espèces exotiques envahissantes^{13,14}.

D'autre part, l'eau est une des ressources les plus précieuses de nombreuses îles d'Europe, notamment dans les régions méditerranéenne et macaronésienne, qui accueille la majeure partie de la biodiversité des îles d'Europe. Les ressources en eau de ces îles sont toutefois menacées par la disparition de forêts et de zones humides, par la pollution et, tout particulièrement, par une gestion inadaptée de l'eau qui engendre une surexploitation des ressources locales. Toutes ces menaces sont exacerbées par les pics saisonniers de fréquentation touristique que connaissent certaines îles d'Europe. Pendant la saison touristique, la consommation d'eau et la production d'eaux usées peuvent être plusieurs fois supérieures à celles des résidents permanents, et affecter considérablement les ressources en eau et leur qualité.

À ces préoccupations s'ajoute l'impact que le changement climatique devrait avoir sur le régime des eaux douces¹⁵ sur les îles d'Europe: les précipitations annuelles devraient augmenter sur les îles du nord de l'Europe, tandis qu'elles devraient nettement diminuer sur celles du sud du continent. La canalisation des rivières et des ruisseaux, qui se pratique à grande échelle pour satisfaire la demande domestique et

¹¹ http://ec.europa.eu/environment/nature/pdf/council_concl_0609.pdf

¹² <http://eea.chm-cbd.net/information/indicator/F1090245995/consultation-draft-assessment-report-biodiversity/31-freshwater-ecosystems>

¹³ Darwall, W., Smith, K., Allen, D., Seddon, M., Mc Gregor Reid, G., Clausnitzer, V. and Kalkman, V. 2008. Freshwater biodiversity – a hidden resource under threat. In: J.-C. Vié, C. Hilton-Taylor et S.N. Stuart (eds.) *The 2008 Review of The IUCN Red List of Threatened Species*. UICN, Gland, Suisse.

¹⁴ Evaluation du millénaire des écosystèmes 2005

¹⁵ Dudgeon, D., Arthington, A.H., Gessner, M.O., Kawabata, Z.I., Knowler, D.J., Lévêque, C., Naiman, R.J., Prieur-Richard, A.-H., Soto, D., Stiassny, M.L.J. et Sullivan, C.A. 2006. Freshwater biodiversity: importance, threats, status and conservation challenges. *Biological Review* 81: 163-182

agricole, assombrit encore le tableau par ses lourdes retombées sur les écosystèmes d'eau douce, et le recours à de telles pratiques risque de s'intensifier si le climat devient plus sec.

Il convient donc d'accorder une attention particulière à la réduction de l'impact existant, et à la prévention des impacts à venir, d'une gestion inadaptée de l'eau sur la diversité biologique des écosystèmes d'eau douce.

6. Les conséquences directes et indirectes du changement climatique sur les éléments les plus vulnérables de la diversité biologique et sur les ressources naturelles vivantes des îles d'Europe appellent une action préventive concertée, y compris des mesures visant à améliorer leur résilience et à faciliter leur adaptation.

L'on s'attend généralement à ce que le changement climatique devienne la pire menace pour la diversité biologique du monde au cours du 21^e siècle, et ce phénomène appelle une attention particulière sur les îles. Les biotes insulaires d'Europe et du reste du monde sont très sensibles aux changements climatiques du fait de leur isolement et de leurs caractéristiques écologiques. Certains changements seront sans doute atténués par l'effet tampon des mers environnantes, mais d'autres risquent d'avoir de dures conséquences.

Dans ce contexte, notons que le changement climatique aura sur la diversité biologique des impacts à la fois directs, résultant de la modification de l'environnement matériel et vivant, et indirects, résultant des mesures prises par les sociétés pour y réagir, notamment dans le contexte de l'adaptation au changement climatique et des mesures d'atténuation de ses conséquences.

La stratégie de lutte contre le changement climatique doit donc comporter quatre axes: (i) déterminer les points faibles des biotes de chaque île et les impacts directs anticipés sur les espèces et les habitats; (ii) atténuer, dans la mesure du possible, les impacts négatifs directs par une amélioration de la résilience et des moyens d'adaptation des espèces et des écosystèmes des îles et par d'autres interventions adaptées; (iii) déterminer et anticiper tout impact potentiel indirect que pourraient avoir des mesures inadaptées; et (iv) atténuer les principales retombées négatives indirectes. Cette démarche tient compte de l'idée de plus en plus répandue qu'il est préférable de conjuguer la lutte contre le changement climatique et celle contre les pertes de biodiversité, car les deux phénomènes sont étroitement liés et les possibilités de synergies et les avantages mutuels sont nombreux.

En Europe, les îles des régions méditerranéenne et macaronésienne semblent être prioritaires parce qu'elles présentent la plus grande diversité biologique et risquent de subir les impacts directs et indirects les plus notables du changement climatique. À l'intérieur de ces régions, les sites qui hébergent des taxons endémiques vulnérables ou menacés d'extinction méritent une attention spéciale.¹⁶

7. Sur de nombreuses îles d'Europe, l'intensification de l'agriculture, des pâturages et de la sylviculture ainsi que l'abandon des méthodes de culture traditionnelles et peu intensives peuvent avoir, sur les espèces et les habitats, un impact plus prononcé que dans d'autres régions.

Les activités agricoles, pastorales et sylvicoles jouent un rôle essentiel dans la gestion de la diversité biologique. Cette dernière peut être affectée par une intensification de l'agriculture aussi gravement que par l'abandon massif de terres agricoles. La première augmente la pression sur la biodiversité en éliminant du paysage agricole certains éléments importants du milieu et en augmentant de charge de l'environnement en produits chimiques. La seconde aura par contre un impact négatif sur les espèces les milieux qui profitent de la gestion humaine et dépendent de son maintien.

Sur les îles d'Europe, le passage d'une agriculture traditionnelle et respectueuse de la diversité biologique à des méthodes plus intensives est de plus en plus préoccupant. Il faut toutefois aussi accorder une attention particulière à l'abandon des îlots éloignés et peu habités qui ont longtemps su conserver une

¹⁶ Epple, C. (2010). Bertzky, M. *et al.* (2009).

gestion traditionnelle et peu intensive, car il peut y avoir de graves répercussions sur les habitats et sur les espèces.

Dans la mesure du possible, les mesures incitatives devraient cibler les populations et les autorités insulaires qui, d'une part, rejettent les mesures d'intensification indésirables et, d'autre part, encouragent le maintien de la présence humaine et de pratiques agricoles respectueuses de la diversité biologique et qui ont un impact réduit sur cette dernière.

8. Les énergies renouvelables peuvent certes contribuer à répondre à la demande d'énergie des îles d'Europe, mais les conséquences potentiellement graves de différents modes de production d'énergie renouvelable appellent impérativement la prise en compte, dans les études d'impact sur l'environnement, des retombées possibles sur la diversité biologique

Partout dans le monde, les îles s'efforcent de plus en plus de réduire leur dépendance énergétique et s'intéressent donc à leurs ressources locales en énergies renouvelables et aux possibilités de les exploiter. Ainsi, elles envisagent notamment l'énergie solaire, les éoliennes implantées en mer ou à terre, la biomasse, l'énergie marémotrice ou des vagues, la géothermie et les petites et grandes sources d'énergie hydroélectrique. Ces énergies sont communément qualifiées de "vertes" et de "non polluantes", mais la construction, l'opération et le démantèlement des infrastructures de génération et de transport d'énergie qu'elles supposent peuvent avoir de lourds impacts sur la diversité biologique, notamment par les pertes d'habitat et les perturbations, mais aussi en facilitant l'implantation d'espèces exotiques envahissantes.

Les initiatives de production d'énergie renouvelable devraient donc être soumises à de minutieuses études stratégiques environnementales et d'impact sur l'environnement qui doivent pleinement prendre en compte les conséquences sur la biodiversité afin d'organiser la prévention, l'atténuation ou la compensation des éventuels impacts graves.

9. La situation et les caractéristiques des îles appellent l'élaboration et la mise en oeuvre d'approches et d'outils spécifiques tant pour l'analyse des problèmes que pour les mesures prises pour les résoudre.

Les îles et leur biodiversité posent des problèmes spécifiques liés à leur taille généralement réduite et à l'éloignement du continent. Les méthodes scientifiques, les outils d'analyse et de gestion et les mesures et cadres législatifs destinés à assurer la sauvegarde et l'utilisation durable de la biodiversité ont souvent été conçus dans un contexte continental, et sont donc peu adaptés au cadre insulaire.

La définition et l'adoption d'approches spécifiquement adaptées aux îles, quand elles sont nécessaires et justifiées, peut apporter une contribution essentielle de ce point de vue. Les approches concernées devraient offrir des possibilités d'analyse des problèmes et des solutions aux échelles appropriées, et prendre en compte les contraintes de ressources et d'espace ainsi que les spécificités écologiques inhérentes à la plupart des îles. Elles devraient également intégrer les facteurs socio-économiques dans le débat sur la diversité biologique et l'environnement en général afin de générer des améliorations globales.

10. La connaissance de la diversité biologique et des ressources naturelles vivantes des îles d'Europe, et les échanges de données scientifiques les concernant, y compris sur les éléments qui les menacent et leur statut de conservation, restent limités; il faut consentir de nouveaux efforts pour combler les lacunes prioritaires correspondantes.

Aujourd'hui encore, de nombreux biotes insulaires restent étonnamment peu étudiés, même en Europe. Cela se vérifie tout spécialement dans les îlots inhabités et isolés, et dans les îles dotées d'une forte diversité biologique, surtout dans les régions méditerranéenne et macaronésienne. Ainsi, dans les îles Canaries, une nouvelle espèce a été décrite en moyenne tous les six jours au cours de la dernière décennie.¹⁷ De même, la connaissance de la caractérisation et de la répartition des communautés d'espèces insulaires et des interactions écologiques au sein de tous les biomes reste très incomplète.

¹⁷ Martín Esquivel, J.L., M.C. Marrero Gómez, N. Zurita Pérez, M. Arechavaleta Hernández & I. Zamora Izquierdo

Il est donc essentiel, pour assurer une bonne protection et une gestion adéquate de la diversité biologique de ces îles, d'augmenter fortement les connaissances sur les espèces, les habitats et les écosystèmes des îles d'Europe et de partager librement la base de connaissances correspondante, en déterminant et en surveillant le statut de conservation de chaque espèce et en étudiant les interactions écologiques et les rapports avec les activités humaines.

11. La sauvegarde de la diversité biologique et la gestion des ressources naturelles sur les îles d'Europe appelle une augmentation adéquate des moyens financiers et des capacités institutionnelles, en partant du constat que les moyens supplémentaires consacrés aux îles permettront de réaliser davantage en faveur de la diversité biologique que des investissements similaires consentis en Europe continentale.

Le succès de la sauvegarde et de la gestion de la diversité biologique et des ressources naturelles s'appuie sur des capacités institutionnelles et des moyens financiers proportionnels aux problèmes rencontrés. Toutefois, sur les îles d'Europe comme en de nombreux autres lieux, les secteurs public et privé et la société civile manquent souvent des moyens financiers et techniques nécessaires à l'évaluation des problèmes de biodiversité et à la lutte pour y remédier. Les divers acteurs insulaires continuent d'être relativement isolés, et les différentes îles ont tendance à adopter des approches différentes face aux problèmes rencontrés.

Les gouvernements nationaux, les autorités locales et les autres organisations concernées devraient donc mobiliser les moyens financiers localement disponibles, mais il est également important qu'ils sollicitent des financements extérieurs si l'économie locale n'a pas les moyens de couvrir les besoins; ils devraient aussi concevoir et mettre en oeuvre des initiatives ciblées et efficaces de renforcement des capacités et de réduction de l'isolement, le cas échéant, pour tirer le meilleur parti possible des ressources locales.

Comparés à la situation rencontrée sur le continent, les investissements dans les initiatives en faveur des îles devraient, relativement, apporter une contribution nettement supérieure à la sauvegarde de la diversité biologique grâce à la proportion et à la densité plus élevées d'espèces endémiques et menacées et d'écosystèmes exceptionnels, et au fait que les pressions sur la diversité biologique sont souvent plus faciles à pallier sur les îles.

12. Pour atteindre les objectifs de sauvegarde de la diversité biologique dans les îles d'Europe il est vital que les populations locales soient sensibilisées au problème et s'approprient les initiatives.

Les populations locales sont déterminantes pour la réussite de toute initiative de sauvegarde, y compris dans les îles d'Europe. Une part importante du travail consiste donc à aider les populations locales à mieux comprendre les objectifs de sauvegarde et à s'approprier les activités correspondantes. Le soutien local ainsi obtenu permet également d'inciter plus facilement les dirigeants politiques à prendre en compte la valeur et les besoins de la biodiversité dans leurs prises de décisions.

(2005): La biodiversidad en datos 2005. Especies Silvestres de las islas Canarias. Gobierno de Canarias Consejería de Medio Ambiente y Política Territorial (CD-ROM).

Annexe 1

Liste non exclusive des mesures sous-nationales et nationales, ainsi que des instruments, politiques et initiatives internationales:

- Convention sur la diversité biologique et son Programme de travail sur la Biodiversité insulaire¹⁸ et le Partenariat insulaire mondial (PIM), une initiative étroitement liée à ce programme;¹⁹
- Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage;²⁰
- Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction;²¹
- Convention du patrimoine mondial;²²
- Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale²³;
- Convention européenne du paysage (STE n°176)²⁴;
- Convention des Nations unies sur le droit de la mer²⁵;
- Directives Oiseaux et Habitats de l'UE;²⁶
- Directive cadre sur l'eau (UE);²⁷
- Politique agricole commune (UE);²⁸
- Livre blanc de la Commission européenne « Adaptation au changement climatique: vers un cadre d'action européen »;
- Directive-cadre "stratégie pour le milieu marin";²⁹
- Politique commune de la pêche de l'UE³⁰ et les diverses Organisations régionales de gestion de la pêche;³¹
- La biodiversité, notre assurance-vie et notre capital naturel – stratégie de l'UE à l'horizon 2020;
- Commission de Helsinki pour la protection de l'environnement marin de la Baltique (HELCOM);³²
- Commission OSPAR pour protéger et préserver l'Atlantique du Nord-Est et ses ressources;³³
- Convention de Barcelone et son Plan d'action pour la Méditerranée;³⁴
- Convention et Plan d'action pour le développement durable des petites îles de Méditerranée;³⁵
- Réseau nordique et baltique sur les espèces exotiques envahissantes (NOBANIS);³⁶
- Fédération des Petites Îles Européennes;³⁷

¹⁸ www.cbd.int/island

¹⁹ www.cbd.int/island/glipa.shtml

²⁰ www.cms.int et http://www.cms.int/documents/convtxt/cms_convtxt_fr.htm

²¹ <http://www.cites.org/fra/index.php>

²² <http://whc.unesco.org/fr/35/>

²³ www.ramsar.org

²⁴ http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/default_fr.asp

²⁵ www.un.org/Depts/los/convention_agreements/convention_overview_convention.htm

²⁶ http://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/index_en.htm

²⁷ http://ec.europa.eu/environment/water/water-framework/index_en.html

²⁸ http://ec.europa.eu/agriculture/index_en.htm

²⁹ http://europa.eu/legislation_summaries/environment/water_protection_management/l28164_fr.htm

³⁰ http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/index_fr.htm

³¹ http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/international/rfmo/index_fr.htm

³² www.helcom.fi

³³ www.ospar.org/welcome.asp?menu=3

³⁴ www.unepmap.org/index.php?module=content2&catid=001001004

³⁵ www.initiative-pim.org

³⁶ www.nobanis.org

³⁷ www.europeansmallislands.net/fr/

- Réseau européen des îles pour l'énergie et l'environnement (ISLENET),³⁸ constitué dans le cadre de la Commission des îles de la Conférence des régions ultrapériphériques et maritimes

³⁸ www.europeanislands.net